

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 42 (1906)

**Heft:** 43

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

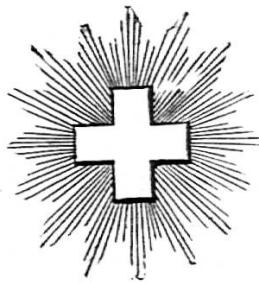
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLII<sup>me</sup> ANNÉE

N° 43



LAUSANNE

27 octobre 1906

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

---

SOMMAIRE : *La préparation des maîtres secondaires. — Classes primaires supérieures du canton de Vaud (communiqué). — Ongles malpropres. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud. — Variétés. — PARTIE PRATIQUE : Leçons de choses : Les ciseaux, l'aiguille. — Leçon de lecture : Le cheval volé. — Dictées. — Récitation. — Comptabilité. — Dessin : Hache, hachette et serpe.*

---

## LA PRÉPARATION DU MAITRE SECONDAIRE

La Société vaudoise des maîtres secondaires discutera, dans sa prochaine réunion, la question de la formation et du perfectionnement du maître secondaire.

M. May présente sur le perfectionnement du maître secondaire un rapport très suggestif, qui aboutit aux conclusions suivantes :

La Société vaudoise des maîtres secondaires, après examen et discussion, émet les vœux suivants :

I. Que la situation matérielle du maître secondaire soit améliorée en diminuant le temps qu'il lui est nécessaire de donner à l'enseignement pour gagner son pain.

II. Que l'Etat veuille bien faciliter sa culture générale et professionnelle par les moyens énumérés dans le rapport, savoir :

1<sup>o</sup> En demandant aux communes l'organisation de bibliothèques pour les collèges.

2<sup>o</sup> En organisant la Bibliothèque cantonale de façon que cet établissement soit accessible sans frais en tout temps.

3<sup>o</sup> En remettant aux maîtres secondaires à prix réduit les ouvrages relatifs à leur enseignement.

4<sup>o</sup> En créant et subsidiant des bibliothèques circulantes.

5<sup>o</sup> En organisant des conférences régionales et des réunions de maîtres enseignant la même branche.

6<sup>o</sup> En instituant des cours de vacances.

7<sup>o</sup> En facilitant les voyages d'études et la publication des travaux personnels des maîtres.

Le Comité des Maîtres secondaires ayant demandé à M. Guex de montrer ce qui a été fait, depuis son dernier rapport, à l'étranger,

chez nos confédérés et enfin chez nous, M. Guex a accédé à ce désir en complétant par quelques notes son étude de 1892 sur la préparation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire.

Nous en extrayons les lignes suivantes :

La question préalable, à laquelle il s'agit de répondre tout d'abord, est celle de savoir si cette préparation est vraiment indispensable.

Nul ne conteste aujourd'hui que l'âme de l'éducation, c'est le professeur et que c'est par lui qu'il faut agir si l'on veut la renouveler. Tant vaut le maître secondaire, tant vaut l'enseignement secondaire. On a perdu depuis longtemps ce que l'on a appelé la superstition de l'organisation scolaire et reconnu que ce n'est pas par des lois, des règlements, des programmes, des circulaires ou des arrêtés, fussent-ils les mieux conçus, que l'on peut rajeunir ou transformer l'enseignement. Quels que soient les programmes, la valeur de l'enseignement secondaire dépend de celle du personnel enseignant. La formation, l'éducation des maîtres est ainsi la première fonction de l'organisation scolaire. Or, ce personnel sera formé d'abord quand il saura ce qu'il est chargé d'enseigner et ensuite quand il aura été préparé spécialement à la carrière de professeur, autrement dit quand il aura fait l'apprentissage de son métier, quand il sera en possession des meilleurs moyens de répandre les connaissances, de les communiquer à d'autres.

La théorie de la « grâce de Dieu » ou de la « sélection naturelle » est rejetée presque partout aujourd'hui. Elle n'est plus soutenue pour l'enseignement primaire et elle tend à disparaître de l'enseignement secondaire. La préparation bien dirigée peut, doit aider, aide souvent la nature, telle est la vérité. Si elle est inutile pour les génies, elle est indispensable aux individus moins bien doués, qui sont la majorité. Si l'on admet que cette préparation est nécessaire pour tous les arts et pour tous les métiers, il serait étrange qu'on eût le droit d'excepter le seul art d'enseigner et que le métier de maître secondaire fût le seul qu'il fût inutile d'apprendre. On finira certainement par ne plus admettre qu'on naît professeur comme on naît lymphatique ou nerveux, ou plutôt comme on naît grand homme, et que tout est ici question de prédestination et de génie.

Il n'est pas vrai non plus que l'on apprenne à faire sa classe en la faisant. Plus d'un, faute d'avertissements et d'exercices préalables a tâtonné, expérimenté *in anima vili*, commencé par des maladresses, que, plus tard, il a continué à commettre par habitude, au grand détriment des études et des élèves. Où se trouverait-il aujourd'hui quelqu'un pour dire, avec Fustel de Coulanges « qu'il est inutile d'apprendre à enseigner » et que l'aptitude pédagogique peut être assimilée à des fonctions réflexes : « La pédagogie est une digestion ; mon médecin sait que je digère, je me contente de digérer, voilà tout ». Cette formule hautaine et tranchante est aujourd'hui qualifiée de paradoxe, et les défenseurs nés de la vieille tradition de hasard et de laisser-aller commencent eux-mêmes à déclarer que la préparation peut avoir du bon et qu'un peu de pédagogie ne peut pas faire de mal...

Que se passe-t-il, en effet, dans la réalité ?

Voici de jeunes licenciés, de l'ordre littéraire ou de l'ordre scientifique, qui se présentent pour être professeurs d'enseignement secondaire. Après une leçon d'épreuve donnée comme qui dirait « à blanc », — c'est-à-dire à une classe imaginaire, car jamais les candidats n'ont une classe réelle devant eux — les voici

nommés à des postes de début qui vont être en même temps pour eux, aux risques et périls des élèves, des postes d'apprentissage. Scientifiquement, le titre de licencié est incontestable ou même parfois éminent. Ces jeunes gens ont passé de brillants examens et savent le plus souvent plus qu'il n'est indispensable de savoir. *Quant à leur préparation professionnelle, elle est nulle.* On leur met une classe entre les mains sans se demander s'ils sont capables de comprendre les enfants et de se faire comprendre d'eux. Comme si les plus brillantes qualités n'ont pas besoin d'être cultivées et dirigées ; comme si les ressources de l'art le plus actif, le plus ingénieux ne finissent pas par s'épuiser, si la méditation des principes ne le soutient, si l'étude raisonnée ne vient le rassurer et le renouveler. La vocation la plus marquée peut parfois s'ignorer, et, même quand elle a conscience de soi, elle a besoin d'aide pour s'affirmer aussi. On peut certainement devenir un bon professeur et on doit pouvoir trouver, avant de s'engager pour toujours dans la carrière de l'enseignement, le moyen de s'éprouver. Sans doute, c'est dans la direction même de la classe et par la pratique indépendante qu'on déployera toute sa valeur, toute son originalité professionnelle. Mais pourquoi obliger chacun de nous à tout inventer en nous laissant ignorer ce que nos devanciers ont trouvé avant nous ? N'est-ce pas un devoir que d'orienter le débutant, de l'instruire de ce qui se fait dans les meilleures classes de son pays ou de l'étranger, de lui montrer l'organisation générale de l'enseignement et celle d'un de nos établissements secondaires, de commenter les programmes et de lui dire ce qu'on attend de lui, de lui expliquer les lois et les règlements qui disent ses devoirs et ses droits ?

Mettez, en revanche, en regard de ce maître improvisé un jeune professeur qui a pris conscience des fins de l'éducation, qui est pénétré de la grandeur de sa tâche et de ses difficultés, qui ne l'aborde qu'après s'être éclairé sur les moyens de la remplir. Alors tout change. Rien de ce qui touche à l'enseignement secondaire ne lui est étranger. Un « scientifique » se préoccupe de ce que sont à côté de lui les enseignements littéraires et un « littéraire » ne croit pas déroger en sachant ce qu'on enseigne en physique ou en sciences naturelles, et comment on l'enseigne. Ainsi le professeur ne reste pas étranger à son voisin ni à l'intérêt général où doivent se concilier, par de réciproques concessions, les droits de chaque spécialité d'enseignement.

La première solution du problème est donc de former des éducateurs. « Donnez-moi la préparation des maîtres, et je tiens tout le reste pour secondaire », disait un pédagogue anglais, et l'on comprend cet auteur américain qui, parlant de la crise de l'enseignement secondaire et des remèdes à y apporter, commençait son étude par ce titre significatif : *On demande un professeur ! (Wanted a teacher !)*.

---

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES  
DU CANTON DE VAUD  
(*Communiqué*).

Le Département de l'Instruction publique s'occupe activement de l'élaboration des divers règlements découlant de la loi du 15 mai 1906 sur l'instruction publique primaire. Ces règlements seront prêts pour entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Dans le but de permettre aux instituteurs de se préparer pour l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures, le Conseil d'Etat a pris l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER. — Tous les trois ans au moins, un jury, désigné par le Département de l'Instruction publique, examine les aspirants au diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures.

ART. 2. — La date de cet examen est annoncée par la *Feuille des avis officiels*.

ART. 3. — L'examen se compose d'épreuves écrites, qui sont éliminatoires, d'épreuves orales et d'épreuves pratiques.

ART. 4. — Les épreuves écrites portent sur les matières du programme des classes primaires supérieures ; elles comprennent :

- a) Une composition sur un sujet pédagogique ;
- b) Une composition sur un sujet de littérature française ;
- c) Un travail d'allemand (traduction, version, composition littéraire) ;
- d) Un travail de mathématiques ;
- e) Un travail sur une question de physique, de chimie ou de sciences naturelles.

ART. 5. — Les épreuves orales et pratiques comprennent une ou plusieurs leçons sur les matières du programme.

ART. 6. — Le jury apprécie séance tenante les résultats de l'examen. L'échelle d'appréciation va de 0, qui signifie très mal, à 10, qui signifie très bien.

ART. 7. — Pour avoir droit au diplôme spécial, le candidat doit obtenir la note 7 pour chacune des branches sur lesquelle porte l'examen.

ART. 8. — Les épreuves sont subies en une seule fois ; cependant, le candidat peut les subir en deux sessions. Dans ce cas, l'une des sessions porte, au choix du candidat, sur les épreuves d'ordre littéraire et l'autre, sur celle de l'ordre scientifique. Les épreuves pratiques, prévues à l'article 5, ont alors lieu dans la seconde session.

ART. 9. — Le Département de l'Instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Un premier examen aura lieu dans le courant de l'été prochain, probablement en juin.

---

**Ongles malpropres.** — Les laboratoires de la ville de Vienne ont procédé à soixante-dix-huit examens des impuretés provenant des ongles de la main, et, d'après le *British Medical Journal*, on y a découvert trente-six espèces de micrococcus, dix-huit bacilles, diverses autres variétés, et, très fréquemment aussi,

les spores de la moisissure commune. Il n'est donc pas inexact de dire qu'une blessure faite par un ongle est infectée et venimeuse. Les instituteurs très avisés sont ceux qui, exigeant des mains toujours irréprochablement propres, poursuivent jusqu'à extinction la race des « onycophages » ou « mangeurs d'ongles ».

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**NEUCHATEL.** — **Ecole de commerce.** — Cet établissement compte actuellement 605 élèves, dont 488 dans la section des jeunes gens et 117 dans la section des jeunes filles. Le 2 octobre 1905, ces chiffres étaient de 474 pour la section des jeunes gens et de 102 pour la section des jeunes filles. Augmentation totale, 29 élèves.

De ces 605 élèves, 95 sont Neuchâtelois, 328 Suisses d'autres cantons et 182 étrangers. Les élèves étrangers appartiennent aux pays suivants : Allemagne 57, Angleterre 27, Italie 15, Grèce 14, Russie 12, Hollande 9, Espagne 7, France 7, Roumanie 7, Bulgarie 6, Autriche 3, Etats-Unis d'Amérique 3, Pérou 3, Colombie 2, Mexique 2, Chili 2, Suède 2, Belgique 2; la Norvège et la République Argentine ont chacune un ressortissant.

Si à cela nous ajoutons que maints établissements similaires, soit privés, soit publics, existent et se développent d'une façon très heureuse aussi bien en d'autres cantons de la Suisse romande qu'en Suisse allemande, nous aurons fait la constatation que le temps est passé où l'on embrassait la carrière commerciale et du grand commerce même avec une instruction absolument élémentaire. Espérons que, aptitudes commerciales et délicatesse de conscience, sont développées de pair chez nos futurs commerçants. Nous n'avons d'ailleurs aucune raison de croire qu'il en soit autrement.

HINTENLANG.

\*\*\* **Le Locle.** — Le 30 septembre dernier, Mlle Anna Guillarmod, institutrice, a quitté l'enseignement après cinquante-quatre ans de fonctions, passés presque complètement au Locle. La commission scolaire, qui l'avait déjà fêtée lors de son jubilé de cinquante ans de services, lui a remis une attestation de ses longs et fructueux travaux, sous la forme d'une pièce calligraphique exécutée par la plume habile de M. P.-L. Jacot, professeur à l'Ecole de commerce du Locle.

Nous souhaitons à cette vaillante collègue qu'elle jouisse en bonne santé du repos qu'elle a si bien mérité.

A.-P. D.

**VAUD.** — **Réunion annuelle des Anciens Normaliens.** — Le samedi 20 octobre, à 11 heures, les Anciens Normaliens se réunissaient à l'Hôtel de France, à Lausanne, pour s'occuper des intérêts de l'Association, resserrer les liens d'amitié qui unissent les vieux camarades d'études, faire revivre les doux souvenirs du passé. Une cinquantaine de membres seulement avaient répondu à la convocation ; le Comité comptait sur un nombre beaucoup plus considérable, ce qui sera le cas pour la prochaine assemblée, espérons-le.

Dans la courte séance qui a précédé le banquet, le caissier, M. H. Berney, a présenté les comptes de la Société, soldant par un modeste boni. Ils ont été admis par l'assemblée.

A midi précis, le banquet réunit tous les Anciens Normaliens. Le Comité avait eu le plaisir d'inviter M. le Chef du Département de l'Instruction publique et M. le directeur des Ecoles normales. M. le Chef du Département, qui avait ac-

cepté l'invitation, a malheureusement été empêché d'y répondre au dernier moment, ce que tous ont vivement regretté. Malheureusement aussi, M. Guex, directeur des Ecoles normales, a dû nous quitter pour affaires urgentes à 2 1/2 h. déjà.

A l'ouverture du banquet, le président, M. Clément-Rochat, dans un charmant discours aussi bien pensé que bien dit, souhaite la bienvenue au nom du Comité à tous les Anciens Normaliens présents, leur exprimant le regret de l'absence de M. le Chef du Département et le plaisir de la présence de M. le Directeur des Ecoles normales.

Il est aussi donné lecture de lettres de quelques sociétaires qui s'excusent de leur absence et envoient leurs bons vœux à leurs collègues.

Depuis la dernière assemblée, l'Association des Anciens Normaliens a reçu quelques nouveaux membres ; elle en a perdu quatre : MM. Grandjean-Roux, à Lausanne, Magnenat Jules, à Orbe, Crausaz-Clément, à Montreux, et Beaudet, à Pampigny.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces regrettés collègues.

La réunion à 11 heures n'ayant pas permis, vu le petit nombre de membres présents et l'enthousiasme des vieilles amitiés qui se rencontrent, de discuter les propositions qui auraient pu être présentées dans l'intérêt de l'Association, le président ouvre, vers la fin du banquet, la discussion sur ce point purement administratif.

Les trois propositions suivantes ont été adoptées : 1<sup>o</sup> Impression des statuts de la Société ; 2<sup>o</sup> Maintien de la réunion annuelle au mois d'octobre ; 3<sup>o</sup> Changement du lieu de la réunion.

Sur proposition faite, Yverdon est désigné pour 1907.

Toutefois, avant l'impression des statuts, ceux-ci seront examinés avec soin par le Comité, afin d'étudier les modifications qui pourraient y être apportées.

La partie administrative close, il est passé à la partie littéraire et musicale : discours, déclamations, chants, etc., sous l'habile direction de notre major de table, M. Chevalley, de Bex.

Et tout d'abord, le toast à la patrie est porté avec une chaleureuse éloquence par M. Berney, acclamé avec enthousiasme.

Discours, déclamations et chants ont été nombreux, fort intéressants et fort applaudis. Des toasts ont été portés, arrosés par le vin généreux offert par M. le Chef du Département, que nous remercions bien vivement.

L'assemblée ayant appris que Mmes et Mlles les régentes sorties de l'Ecole normale depuis vingt ans étaient réunies au « Foyer féminin » pour fêter cet anniversaire, leur envoie par télégramme ses bons vœux et salutations cordiales. Ces dames répondent aussitôt par une charmante lettre que les Anciens Normaliens conserveront soigneusement dans leurs archives.

Ensuite d'un discours de M. Ami Renaud sur Juste Olivier, qui a été, dit-il, l'incarnation du Vaudois, et qui mérite certes le monument que l'on veut lui élever, une quête est faite en faveur du monument. Elle produit 23 fr.

En fait de discours, nous aurions à citer ceux de M. Pidoux, à la prospérité de la Suisse, au bon vin de nos coteaux ; de MM. Ami Renaud et Coderay, aux disparus, à l'ancienne Ecole normale, au corps enseignant de jadis, auteurs de l'amélioration de la situation du corps enseignant d'aujourd'hui ; de M. Marcuard, au développement de la volonté, de la persévérence et de l'amour de la patrie

chez nos jeunes instituteurs ; de M. Grivat, qui fait revivre les souvenirs d'un ancien camarade, Jules Magnenat ; de M. H. Berney, qui n'est pas enthousiaste des monuments et voudrait que l'on fondât une institution qui rappellerait à tous la mémoire de ceux qui ont travaillé et souffert pour l'humanité ; de M. Dériaz, en faveur des monuments ; de M. Chevalley, qui propose — ce qui est admis avec enthousiasme — de porter un toast à nos femmes, à nos courageuses compagnes.

Nous entendons des déclamations, en français, de M. Pelichet, *Napoléon II*, de V. Hugo ; en patois, de MM. Truan et Clément-Rochat. MM. Dériaz frères chantent la *Vieillesse et les Jeunes*. L'assemblée entière a chanté avec entrain les chœurs du Recueil de Zofingue : *Invocation patriotique, Il est, amis, une terre sacrée*, et pour chœur final : *A la Patrie !*

Les heures de départ s'approchant, — toujours trop tôt, hélas ! — la séance est levée à 4 1/2 heures. Les Anciens Normaliens se serrent chaleureusement la main pour aller regagner leur foyer, tous se disant : « A l'année prochaine ! »

Nous faisons bien des vœux pour que ce souhait se réalise pour tous et que nous nous rencontrions encore plus nombreux à Yverdon. Chers amis, au revoir !...

## VARIÉTÉS

### Hymne national suisse.

#### I

D'un seul cœur nous t'acclamons,  
Beau pays que nous aimons !  
Libre Suisse, Suisse, à toi  
Notre foi !  
Tes campagnes radieuses,  
Tes cités laborieuses,  
De tes pics, la majesté  
Nous remplissent de fierté.

#### II

Gloire à toi, pays heureux,  
Berceau des cœurs généreux !  
Pays libre, pays roi,  
Gloire à toi !  
Nous avons de grands modèles  
Pour te demeurer fidèles,  
Nous pouvons vivre et mourir  
Pour t'aimer et te servir.

#### III

Gloire à toi, terre d'honneur !  
Etre tes fils, quel bonheur !  
Libre Suisse, Suisse à toi  
Notre foi !  
Ton prestige ,aux jours d'orage,  
Soutient seul notre courage,  
Nous savons qu'aux mauvais jours  
Dieu te gardera toujours.

*Un membre du corps enseignant vaudois.*

**Ne soyons pas trop ambitieux pour commencer.** — Conte (du « Pennsylvania School Journal »). — Il y avait une fois deux jeunes gens qui avaient eu juste assez d'argent pour terminer leurs études. Mais au sortir de l'Université, ils durent, pour vivre, ne compter que sur leur travail. Ils allèrent ensemble solliciter un emploi chez un grand constructeur de vaisseaux. On introduit le premier, il présente ses lettres de recommandation, et le directeur de l'établissement lui demande ce qu'il veut faire :

— Je voudrais un poste, répondit le jeune homme, qui fût compatible avec ma dignité et avec mon instruction.

— C'est fort bien, mon ami, répondit le directeur, laissez-nous votre adresse, et aussitôt que nous aurons cela, on vous écrira.

Un peu désappointé, le jeune homme sortit, et dit ironiquement, en passant, à son compagnon :

— Vous pouvez entrer à votre tour, si vous voulez, pour laisser votre adresse. Celui-ci fut alors introduit et présenta ses papiers.

— Que voulez-vous faire? demanda, à lui aussi, le directeur.

— N'importe quoi, répondit-il, qu'un homme ayant deux mains puisse faire. A ces mots, le gros personnage sonna et un chef d'atelier parut.

— Pouvez-vous donner un travail quelconque à cet homme?

— Oui, il nous faudrait quelqu'un pour trier le vieux fer.

Et le diplômé alla trier les vieilles ferrailles.

Une semaine s'écula. Le directeur, rencontrant le chef d'atelier, lui demanda :

— Eh bien! votre nouvel ouvrier, comment marche-t-il?

— Ma foi, Monsieur, il travaillait avec tant d'intelligence et tant d'assiduité que je l'ai nommé contremaître.

En un an, le jeune homme arriva à une belle position et à de fort beaux appointements, tandis que son compagnon conservait sa dignité en sa qualité d'« employé » dans une grande écurie, où il lavait les harnais et les voitures.

---

Nous naissions tous dans l'*ignorance*, et l'effet de l'*ignorance* est la misère et l'abaissement. Celui qui ne sait rien, qu'est-il en ce monde et qu'y peut-il être? A quoi est-il bon? Il n'a que ses bras, il n'a qu'un simple instrument matériel pour lui en partie stérile, car la force physique n'a de valeur que celle qu'elle emprunte à l'intelligence qui la dirige. L'homme ignorant est donc à peu près une pure machine entre les mains de ceux qui l'emploient pour leur intérêt personnel.

---

#### **Les gaietés du dualisme des langues.**

On peut lire dans un journal de Bienne :

« Für die Saison haben wir eine besondere Abteilung für *haute Nouveauté* zu äusserst billigen Preisen. Tuch, Satin, Cachemir, Voile-a jour-Stoffe, grosses Sortiment. Unsere neuesten Muster-Kollektionen werden auf Verlangen franko zugesandt. »

Nous lisons dans le *Bund* du 14 octobre, dépêche de Berlin : « Die durch die *Memoiren* Hohenlohes verursachte *Sensation* ist *enorm*. »

Un journal de l'Allemagne du Nord écrit : « Die *Publikation* der *Memoiren* Hohenlohes hat faktisch in den politischen Reisen den *assommantesten* — M. Hohenlohe s'était servi lui-même de ce mot — *Eindruck gemacht*. » Le même journal nous apprend que « der Kaiser ist *enrhumierte* ».

O, belle et pure langue de Molière et de Voltaire, tu verras encore de beaux jours!

---

## PARTIE PRATIQUE

### LEÇONS DE CHOSES

Degré inférieur.

#### Les ciseaux.

Les ciseaux sont un outil tranchant composé de deux *lames* terminées chacune par un *anneau* dans lequel on passe les doigts. Les lames sont reliées l'une à l'autre par un clou rivé ou une vis qui sert d'*axe* autour duquel elles peuvent tourner. La partie de l'outil traversée par l'axe s'appelle *écusson*.

Pour couper l'objet, on le place entre les lames, que l'on approche et éloigne tour à tour.

Chaque lame est un levier : la *puissance* agit sur les anneaux ; la *résistance* est l'objet à couper. Plus cet objet est près de l'axe, plus la puissance a d'effet.

La partie des ciseaux qui s'étend depuis l'écusson jusqu'aux anneaux s'appelle les *branches*. Les branches sont en fer, tandis que les lames sont en acier.

Les anciens ciseaux ou *forces* n'avaient pas de vis d'assemblage, mais les lames étaient réunies par un demi-cercle d'acier faisant ressort. On s'en sert encore pour tondre les moutons. Dans cet outil, la puissance, c'est-à-dire la pression de la main, agit entre le point d'appui et la résistance. Les ciseaux assemblés en X n'apparaissent qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Les *cisailles* sont un outil en forme de ciseaux, mais de dimension plus grande; on s'en sert pour tailler les branches d'arbre et couper les métaux.

#### L'aiguille.

L'aiguille à coudre est un fil d'acier pointu à l'une des extrémités et présentant à l'autre une partie un peu aplatie formant rainure et constituant la tête de l'aiguille. Cette partie est percée d'un trou ou *chas*, à travers lequel passe le fil.

La fabrication des aiguilles comporte un certain nombre d'opérations que nous énumérerons rapidement.

Le fil venant de l'atelier de tréfilerie est en bottes. On *jauge* d'abord l'épaisseur de chaque fil au moyen d'une plaque circulaire d'acier percée d'entailles de largeur différente. Les bottes sont ensuite divisées à la cisaille en deux faisceaux, puis en tronçons d'une longueur égale à celle de deux aiguilles. On procède alors au *dressage* qui a pour but de rendre les morceaux de fil rectilignes. Cette opération se fait au moyen d'une machine qui permet de dresser une grande quantité d'aiguilles à la fois. L'*empointage* rend les aiguilles pointues à une extrémité, grâce au frottement qu'un ouvrier leur fait subir sur des meules animées d'une grande vitesse de rotation. La rainure dont nous avons parlé se fait par *estampage*, c'est-à-dire en laissant tomber sur chaque aiguille un pilon qui, d'un coup, façonne la tête en amincissant le milieu. Puis vient le *percage* ou *forage* du chas, qui se fait sous l'action d'un foret mû par une vis.

Les aiguilles sont ensuite retrempeées et redressées. Le *polissage* dure plusieurs jours, mais s'exécute dans des machines qui reçoivent un grand nombre d'aiguilles disposées en couches alternant avec de la poudre d'émeri ou de silex : un mouvement de rotation produit le frottement des unes sur les autres. Les aiguilles sont encore lavées dans de l'eau de savon, séchées dans de la sciure de bois, triées, polies une dernière fois et mises en paquets.

U. B.

## LEÇON DE LECTURE

Degrés moyens.

### Le cheval volé<sup>1</sup>.

I. INTRODUCTION. — *But.* — Nous allons lire un récit intitulé « Le cheval volé », qui nous montrera comment un voleur peut être volé à son tour.

II. EXPOSÉ. — A. *Lecture du morceau par le maître.* — 1. Le plus beau cheval d'un paysan fut volé une nuit dans son écurie. Le paysan se rendit à un marché aux chevaux qui se tenait à quinze lieues de là, dans l'intention d'en acheter un autre. Il fut bien étonné d'y reconnaître sa bête parmi celles qui étaient exposées en vente.

2. Il la saisit aussitôt en s'écriant : « Ce cheval m'appartient ; il y a trois jours qu'on me l'a enlevé. » — Vous vous trompez, mon cher ami, dit fort poliment celui qui voulait vendre l'animal. Il y a plus d'un an que j'ai ce cheval ; ce n'est pas le vôtre ; mais il se peut qu'il ait quelque ressemblance avec lui.

3. Le paysan mit ses deux mains sur les yeux du cheval en s'écriant : « Eh bien ! si l'animal vous appartient depuis si longtemps, dites-moi donc de quel œil il est borgne ? » L'autre, qui était vraiment le voleur du cheval, mais qui ne l'avait pas examiné en détail, resta tout interdit. Cependant, comme il devait dire quelque chose, il répondit au hasard : « C'est de l'œil gauche ». Vous n'y êtes pas, dit le paysan ; l'animal n'est pas borgne de l'œil gauche. — « Oh ! s'écria le fripon, je me suis trompé ; c'est de l'œil droit qu'il ne voit pas ». Alors, le paysan découvrit les yeux du cheval en disant : « Il est évident maintenant que tu n'es qu'un fripon et un menteur. Regardez, vous autres, le cheval n'est nullement aveugle. J'ai fait ces questions seulement pour mettre le vol au jour ». Tous les assistants se prirent à rire et à battre des mains en s'écriant : « Attrapé ! attrapé ! »

4. Le voleur, obligé de rendre le cheval, fut emprisonné, et subit la punition qu'il avait méritée.

B. *Lecture du 1<sup>e</sup> paragraphe par un bon élève.* — a) Qu'est-ce qu'une écurie ? une étable ? un marché aux chevaux ? Que vaut une lieue ? que valent quinze lieues ? C'est la distance de Genève à... ?

b) Quelle perte subit le paysan ? La perte était-elle petite ou grande ? Pourquoi le voleur prit-il le plus beau ? Quand commit-il le vol, de jour ou de nuit ? Pourquoi de nuit ? Où le paysan revit-il son cheval ? Où se tenait le marché ? Qu'allait faire le paysan à ce marché ? (En acheter un autre et peut-être voir s'il découvrirait le sien.) Pourquoi le voleur s'était-il rendu à une ville éloignée ?

c) Idée principale : Le cheval volé est retrouvé.

d) Antoine, raconte-moi comment le cheval a été volé et retrouvé.

C. *Lecture du 2<sup>e</sup> paragraphe.* — a) Que veut dire : saisir le cheval ? avoir quelque ressemblance ?

q) Le marché eut lieu combien de jours après le vol ? Que fit le paysan quand il reconnut son cheval ? Que répondit le voleur ? Pourquoi appelait-il le paysan : « Mon cher ami ? » De quelle manière cherchait-il encore à détourner les soupçons ?

c) Idée principale : Ce que dit le paysan et ce qu'affirma le voleur ?

<sup>1</sup> N° 83 du Livre de lecture destiné aux écoles primaires du Jura bernois, par G. Gobat et F. Allemand.

d) Compte-rendu.

D. *Lecture du 3<sup>e</sup> paragraphe.* — a) Que veut dire : borgne ? aveugle ? examiner en détail ? répondre au hasard ? mettre au jour ? Qu'est-ce qu'un fripon ? les assistants ?

b) Le paysan devait donc user d'une ruse pour prouver que le soi-disant marchand était un fripon et un menteur. Quelle ruse employa-t-il ? Pourquoi couvrit-il d'abord les deux yeux du cheval ? Racontez comment il a prouvé qu'il y avait eu vol. Que firent les assistants ?

c) Idée principale : Le vol est prouvé.

d) Compte-rendu.

E. *Lecture du 4<sup>e</sup> paragraphe,* — a) « Emprisonner » vient de quel mot. « Punitio » vient de quel verbe ? Que veut dire : emprisonner ? punir ?

b) Qu'arriva-t-il au voleur ?

c) Idée principale : La punition du coupable.

d) Compte-rendu.

PLAN. — 1. Le cheval volé est retrouvé.

2. Ce que dit le paysan et ce qu'affirma le voleur.

3. Le vol est prouvé.

4. La punition du coupable.

Compte-rendu complet.

III. — GÉNÉRALISATION. — Caractériser les personnages : Le paysan volé se montre habile, intelligent pour convaincre les assistants et mettre les rieurs de son côté. Le voleur essaye de ruser, se montre amical et très poli, prompt à répondre, jusqu'au moment où il est confondu par le stratagème du paysan.

Que firent les deux personnages ? (Le voleur vole le cheval, l'amène sur le marché aux chevaux, cherche par la dissimulation à détourner les soupçons, par des réponses rapides à cacher son embarras. Le paysan perd son cheval, se rend au marché pour en acheter un autre, y reconnaît celui qu'on lui a volé, déclare que c'est le sien, convainc les assistants jusqu'à l'évidence et rentre en possession de son cheval.)

Henri, montre-nous que le vol avait été adroitement commis. Qu'arriva-t-il, cependant ? (Il fut découvert.) De là le proverbe : Rien de si caché qui ne finisse par se découvrir.

Le voleur s'était approprié le bien d'autrui, mais cela ne lui profita pas. Aussi dit-on : Bien mal acquis ne profite pas.

#### IV. LECTURE DU MORCEAU PAR LES ÉLÈVES.

#### V. APPLICATIONS. — Exercices oraux et écrits.

1. *Résumé.* — On vola, une nuit, à un paysan, son plus beau cheval. Une semaine après, il le reconnut à la foire aux chevaux, où un étranger l'avait amené. Celui-ci prétendit que le cheval lui appartenait. On lui demanda de dire de quel œil l'animal était borgne, mais sa réponse était fausse. C'est ainsi que le paysan le convainquit de son larcin. Le voleur fut emprisonné et puni.

2. Le paysan raconte à la maison comment il est rentré en possession de son cheval.

3. Un des assistants raconte l'aventure.

4. Indiquez des morceaux (récits improvisés, fables) dans lesquels il est ques-

tion d'un voleur volé ou d'un trompeur trompé : Le juge bien avisé. Le renard et la cigogne. Hakkan et la pauvre femme. Le coq et le renard. Les bergers.

D'après EMILE SCHNEIDER (*Lehrproben über deutsche Lesebücher*).

CH. VIGNIER.

### DICTÉES

#### Les armes. — La guerre.

(*Degrés supérieur et moyen.*)

La guerre étant née, l'homme dut chercher à se procurer des instruments avec lesquels il put porter des coups à son adversaire, et d'autres pour se garantir.

Ces instruments ont été appelés *armes*, et c'est dans leur invention et leur perfectionnement incessant que se révèle le génie destructeur de l'homme contre sa propre espèce. Mais, heureusement, à mesure que les moyens de destruction se sont perfectionnés et multipliés, les chances de guerres longues et opiniâtres ont sensiblement diminué.

#### VOCABULAIRE

##### *Armes offensives.*

*Corporelles* : Les mains, les pieds, les ongles, les dents.

*De main* : Le bâton, la massue, l'épieu, le couteau, le poignard, le stylet, la lance, la hache, la hallebarde, l'espadon, l'épée, la faux, la baionnette, le sabre.

*De jet* : Les pierres, le javelot, la javeline, le dard.

*De jet mécanique* : La fronde, l'arc, l'arbalète, la catapulte, la baliste, la bombarde, l'arquebuse, la couleuvrine, le mousquet, le mousqueton, le pistolet, le revolver, la carabine, le fusil, le canon, la mitrailleuse.

*Mobiles* : Le bétier, le char de guerre, le vaisseau de guerre, le torpilleur.

*Vivantes* : Le cheval, l'éléphant, le chameau, le chien.

#### ARMES DÉFENSIVES

*Mobiles* : Les peaux d'animaux, le bouclier, l'armure.

*Immobiles* : Un buisson, un tronc d'arbre, une haie naturelle, une haie artificielle ou abatis, un fossé, les fortifications passagères, les fortifications permanentes.

#### DÉFINITIONS

*Définir les mots* : Drapeau, bannière, enseigne, étendard, oriflamme. — Armée, flotte. — Guerre, bataille, combat, escarmouche, engagement, guérilla.

*Expliquer les locutions proverbiales suivantes* : A la guerre comme à la guerre (accepter philosophiquement les privations qu'imposent les circonstances). — Qui terre a, guerre a (les richesses sont une source de discussions). — Si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre. — *Si vis pacem, para bellum* (si tu veux empêcher tes ennemis de t'attaquer, sois toujours prêt à te défendre avec avantage).

Outre les guerres qui portent les noms des chefs qui les ont dirigées, des pays ou des villes qui les ont subies (guerres de Napoléon, de Bourgogne, de Sempach), on a encore les guerres civiles, les guerres de religion, les guerres saintes (croisades), les guerres de conquête, les guerres d'invasion, les guerres d'indépendance, les guerres offensives, les guerres défensives, les guerres de classes (guerre des paysans).

Faire trouver des exemples aux élèves.

(D'après : *Les bons livres.*)

A. REVERCHON.

DICTÉES  
(Tirées de la Débâcle.)

I

..... Et le formidable duel d'artillerie continua, s'aggrava, par dessus la tête des régiments couchés, dans la campagne ardente et morne, où pas une âme n'apparaissait, sous le brûlant soleil. Il n'y avait que ce tonnerre, que cet ouragan de destruction, roulant au travers de cette solitude. Les heures allaient s'écouler, cela ne cesserait point. Et aucune autre ressource que de se faire tout petit, dans le sillon où l'on se terrait ! Pas même le soulagement, la griserie de s'étourdir en lâchant des coups de fusil ; car tirer sur qui ? puisqu'on ne voyait toujours personne, à l'horizon vide !

II

..... Ils longeaient alors une terre labourée entièrement couverte de sacs. Quelque régiment avait dû se débarrasser là, serré de trop près, dans un coup de panique. Les débris dont le sol était semé disaient les épisodes de la lutte. Dans un champ de betteraves, des képis épars, semblables à de larges coquelicots, des lambeaux d'uniformes, des épaulettes, des ceinturons, racontaient un contact farouche, un des rares corps à corps du formidable duel d'artillerie qui avait duré douze heures. Mais, surtout, ce qu'on heurtait à chaque pas, c'étaient des débris d'armes, des sabres, des baïonnettes, des chassepots, en si grand nombre, qu'ils semblaient être une végétation de la terre, une moisson qui aurait poussé, en un jour abominable. Des gamelles, des bidons également jonchaient les chemins, tout ce qui s'était échappé des sacs éventrés, du riz, des brosses, des cartouches.

III

..... Sous le petit jour blanc du matin, à ce moment du réveil, la vue de l'ambulance les glaça. Trois blessés encore étaient morts pendant la nuit, sans qu'on s'en aperçut ; et les infirmiers se hâtaient de faire de la place aux autres, en emportant les cadavres. Les opérés de la veille, dans leur somnolence, rouvraient de grands yeux, regardaient avec hébétude ce vaste dortoir de souffrance, où, sur de la litière, gisait tout un troupeau à demi-égorgé. On avait eu beau donner un coup de balai, le soir, faire un bout de ménage, après la cuisine sanglante des opérations : le sol, mal essuyé, gardait des traînées de sang, une grosse éponge tachée de rouge, pareille à une cervelle, nageait dans un seau ; une main oubliée, avec ses doigts cassés, trainait à la porte, sous le hangar. C'étaient les miettes de la boucherie, l'affreux déchet d'un lendemain de massacre, dans le morne lever de l'aube.

(Communiqué par A. R.)

RÉCITATION  
Strophes pacifiques.  
(Par Elie Ducommun.)

I

**La guerre.**

Le tocsin sonne, on court. La guerre est déclarée.  
Sombre oiseau de malheur que l'épouvante suit,  
Elle va, préparant la sanglante curée ;  
L'ami d'hier devient l'ennemi d'aujourd'hui.

Sans droit et sans motifs, l'un sur l'autre se rue.  
Pourquoi l'a-t-on voulu ? Comment l'a-t-on souffert ?  
Le soldat n'en sait pas la raison ; mais il tue  
Et, quand il a tué, tombe le front ouvert.

Un cri s'est élevé, cri d'angoisse et de haine ;  
De l'atelier, des champs, on a fui les travaux ;  
Les blés en fleurs, espoir de la moisson prochaine,  
Se couchent, écrasés sous les fers des chevaux.

Dans les vallons bénis, dans les plaines verdies,  
Le sang coule à grands flots, inondant les sentiers ;  
Là-bas, à la lueur des lointains incendies.  
La mitraille a fauché des régiments entiers.

## II

### **La paix.**

Mais un vent généreux a découvert les cimes,  
Le soleil a percé les nuages épais  
Qui cachaient à nos yeux les régions sublimes  
Où plane l'ange de la paix.

La paix, ardent désir qui vient remplir notre âme,  
La paix, qui, dissipant les sombres tourbillons,  
Rend le fils à sa mère et l'époux à sa femme,  
Le laboureur à ses sillons !

Plus de sang répandu ! Paix enfin sur la terre !  
Peuples, assez de maux couvrent l'humanité !  
Que de vos coeurs s'élève une parole austère  
De paix, d'amour, de charité !

(Communiqué par A. REVERCHON.)

### *Degré inférieur.*

### **Le poulet désobéissant.**

Ne passez point par le bosquet,  
Dit un soir une poule à son petit poulet ;  
Mais un coq déjà grand l'appelle,  
Et voilà mon petit rebelle  
Qui préfère désobéir.  
Il court dans les buissons et n'en peut plus sortir.  
C'est là que le surprit au matin la gelée.  
Transi de froid, tout frémissant,  
Il dit d'une voix désolée :  
Que n'ai-je été plus sage et plus obéissant !

Mme FERRIER-GEX.

**L'hirondelle et l'araignée.**

Ah ! c'est vraiment à perdre patience !  
Me voilà crevée encor à l'un des bouts !  
Quelle insupportable existence :

Toujours raccommoder, tisser, boucher des trous.

Ainsi parlait une araignée,  
Bête maussade et rechignée.

Au-dessus d'elle et construisant son nid  
En gazouillant selon son habitude,

Une hirondelle en ces mots la reprit :

Le travail même s'il est rude,  
Est un bonheur ;

Ce qui le rend fâcheux, c'est la mauvaise humeur.

(E. N.)

Mme FERRIER-GEX.

**Propos d'enfants.**

En promenade récemment avec notre classe, nous nous rendions à Sauvabelin en passant par Bellevaux et invitions, chemin faisant, nos élèves à observer l'aspect de la forêt à cette saison. Et un enfant de dire au sujet des divers tons du feuillage : « On dirait que le bon Dieu a peindu les feuilles ! »

**COMPTABILITÉ**

**Compte de M. Charles Rochat,**

*fermier de M. Henri Bellet, propriétaire, pour l'année 1905-1906.*

Le propriétaire a pris note de toutes les fournitures faites par C. Rochat, et c'est lui qui dresse le compte.

- |                  |   |   |
|------------------|---|---|
| 1. Mars          | 15.   | Le fermier a fourni 13,25 m <sup>3</sup> de fumier, à f. 13,50.                             |
| 2. " 21, 22, 23. | 3   | journées du domestique pour fossoyer les vignes, à f. 3,50 par jour.                        |
| 3. Avril         | 18.   | Loué un char et un cheval pour une course, f. 8.  |
| 4. Juin          | 15.   | Fourni 5 gerbes de paille pour attacher la vigne, à f. 4,50 la gerbe.                       |
| 5. Juillet       | 18.   | Fourni un fromage pesant 8,7 kg., à f. 0,85 la livre.                                       |
| 6. Octobre       | 14.   | Fait 3 charrois de vendange au Signal, à f. 3,50 le charroi.                                |
| 7. "             | 15.   | Fait 2 charrois de vendange à la Poterne, à f. 3 le charroi.                                |
| 8. Novembre      | 11.   | Reçu ce jour, à compte du fermage, f. 500.  |
| 9. <del>"</del>  | 15.   | Charroi d'un moule de bois depuis le Bois de Ban à son domicile, f. 7,50.                   |
| 10. "            | 18.   | Fourni 3 l. huile de noix à f. 3,50 le l.   |
| 11. Décembre     | 26.   | " 15 mesures de pommes de terre, à f. 1,40.   |
| 12. "            | 26.   | Acompte sur le fermage, f. 400.   |
| 13. "            | 26.   | Le fermier a fourni pendant toute l'année 2 1/2 l. de lait chaque jour, à f. 0,18 le litre. |
| 14.              | C. Rochat paie pour fermage de mon domaine qui mesure 43,50 ha., f. 1,20 par are. |   |
| 15.              | Juin 20.  | Prêté 500 f. dont il me paie l'intérêt à 4 %, du 20 juin à fin février.                     |

Le compte est réglé le premier mars, lequel redoit à l'autre et combien ?

**Compte de M. Ch. Rochat fermier avec son propriétaire H. Bellet.  
du 1<sup>er</sup> mars 1905 au 28 février 1906.**

*Charles Rochat.*

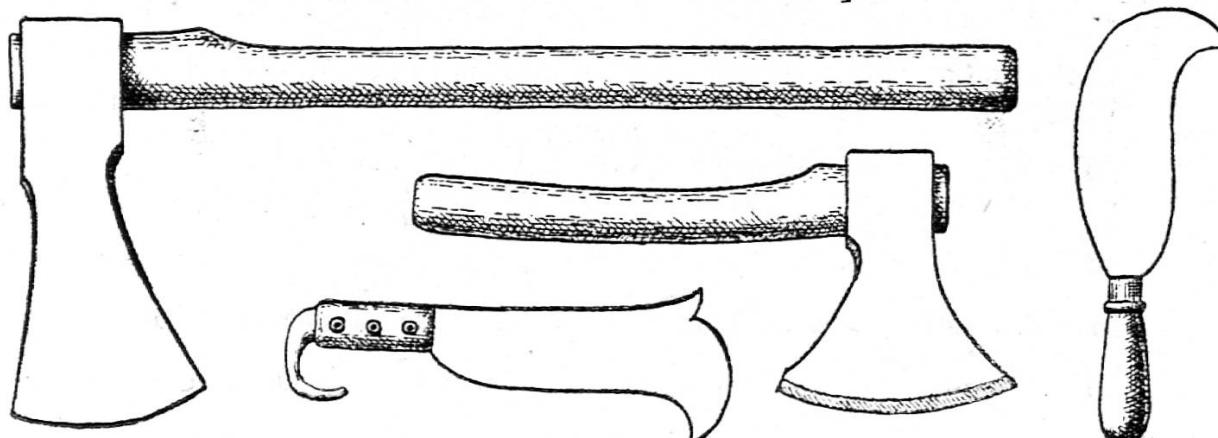
**DOIT**

**AVOIR**

N <sup>o</sup>	1905		F.	C.	F.	C.
1	mars 15	Fourni 14,25 m <sup>3</sup> de fumier à fr. 13,50			192	38
2	" 28-30	3 journées de domestique pour fossoyer les vignes à fr. 3,50			10	50
3	avril 18	Loué 1 cheval et 1 char pour une course à M.			8	—
4	juin 15	Fourni 5 gerbes de paille pour la vigne à fr. 4,50			22	50
5	juillet 18	Fourni 1 fromage pesant kg. 8,7 à fr. 0,85 la livre			14	79
6	oct. 14	3 charrois de vendange au Signal à f. 3,50			10	50
7	" 15	2 " " à la Poterne à fr. 3			6	—
8	nov. 11	Reçu ce jour à compte du fermage			500	—
9	" 15	Transport d'un moule de bois depuis le bois de Ban			7	50
10	" 15	Fourni 3 l. d'huile de noix à fr. 3,50			10	50
11	" 15	" 15 mesures de pommes de terre à fr. 1,40			21	—
12	déc. 26	Acompte sur le fermage			400	—
13	" 26	Fourni pendant toute l'année 2,5 l. de lait chaque jour à fr. 0,18 le litre			164	25
14	" 26	Fermage 13,5 ha. à fr. 1,20 l'are	1620	—		
15	juin 20	Prêté fr. 500	500	—		
16	février 28	Int. de fr. 500 à 4% du 20 juin à fin février	13	90		
17	" 28	Solde redu par Ch. Rochat			765	98
			2133	90	2133	90
18	mars 1	Solde à ce jour			765	98

**DESSIN**

Hache, hachette et serpes.



# VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

## NOMINATION

Dans sa séance du 18 octobre, le Conseil d'Etat a nommé au poste de Directeur général des Ecoles publiques de la Commune d'Aigle M. Henri Besançon.

## Bibliothèque cantonale et universitaire.

En dehors des heures habituelles, la Bibliothèque cantonale et universitaire sera ouverte à la consultation les **lundi, mercredi et vendredi**, de 6 à 9 heures du soir.

Ce service supplémentaire fonctionnera pendant les mois de novembre 1906 à mars 1907 inclusivement.

Lausanne, le 12 octobre 1906.

*Département de l'Instruction publique et des Cultes.*

## ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

### MANUELS SCOLAIRES adoptés par le Département de l'instruction publique du Canton de Genève et ailleurs.

**Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — *A. Calcul écrit* : 1<sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2<sup>e</sup> série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3<sup>e</sup> série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul oral* : 1<sup>re</sup> série, 60 c. ; 2<sup>e</sup> série, 80 c. ; 3<sup>e</sup> série, 90 c. — **C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs**. 2<sup>me</sup> édition, 1 fr. 50. — **D. Solutions de géométrie**, 50 c.

**Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80

**Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —

**Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3<sup>e</sup> édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1<sup>re</sup> partie, 4<sup>e</sup> édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2<sup>me</sup> partie, 3<sup>e</sup> édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1<sup>re</sup> partie, 1 fr. 40 ; 2<sup>e</sup> partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3<sup>e</sup> partie, 1 fr. 50

**Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.

**Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTAUD, 2<sup>e</sup> édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75

**Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 5 fr. —

**Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —

**Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.

**Nouveau traité complet de sténographie Aimé Paris**, par ROULLER-LEUBA. Broché, 2 fr. 50. Cartonné, 3 fr. —

**Prose et Vers français**, en usage à l'Université de Genève, 2 fr. —

**Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15<sup>e</sup> mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —

**Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.

**Histoire sainte**. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.

**Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75

LES MACHINES A COUDRE



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

# GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

# SEPT GRANDS PRIX

POUR { Le plus grand **progrès** réalisé ;  
Les **perfectionnements** les plus récents ;  
**Marche la plus douce** ;  
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;  
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

*Ce succès immense et sans précédent prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre*  
**SINGER**

**Paiements faciles par termes — Escompte au comptant**

*S'adresser exclusivement : COMPAGNIE SINGER*

**Direction pour la Suisse**

**13, rue du Marché, 13, GENÈVE**

**Seules maisons pour la Suisse romande :**

**Bienne**, Kanalgasse, 8.

**Martigny**, maison de la Poste.

**Ch.-d.-Fonds**, r. Léop.-Robert, 37.

**Montreux**, Avenue des Alpes.

**Delémont**, avenue de la Gare.

**Neuchâtel**, place du Marché, 2.

**Fribourg**, rue de Lausanne, 144.

**Nyon**, rue Neuve, 2.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Vevey**, rue du Lac, 15.

**Yverdon**, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Systèmes  
brevetés.

# MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles  
déposés.

Maison

# A. MAUCHAIN

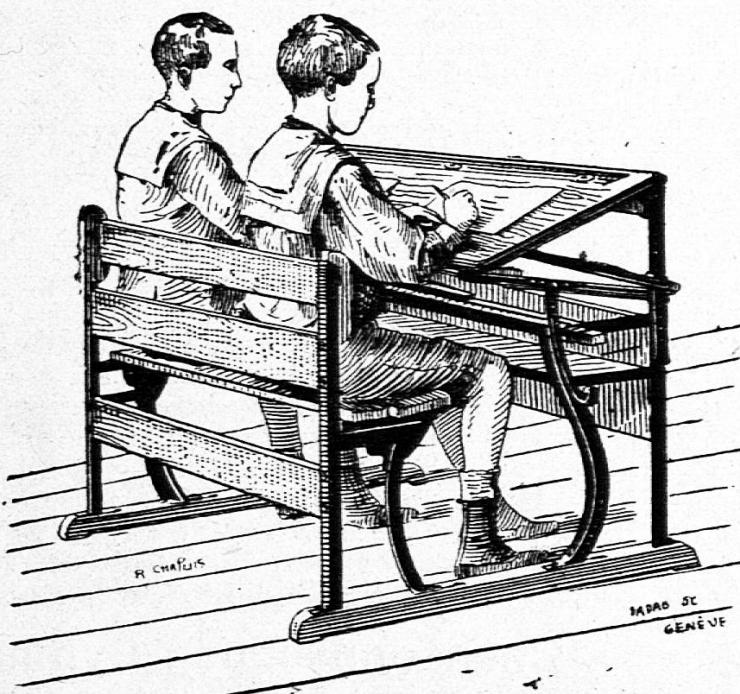
## GENÈVE

### Médailles d'or :

Paris 1885      Havre 1893  
Paris 1889      Genève 1896  
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.



**Pupitre avec banc**  
Pour Ecoles Primaires  
Modèle n° 20  
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

**Prix : fr. 35.—.**

**PUPITRE AVEC BANC**  
ou chaises.

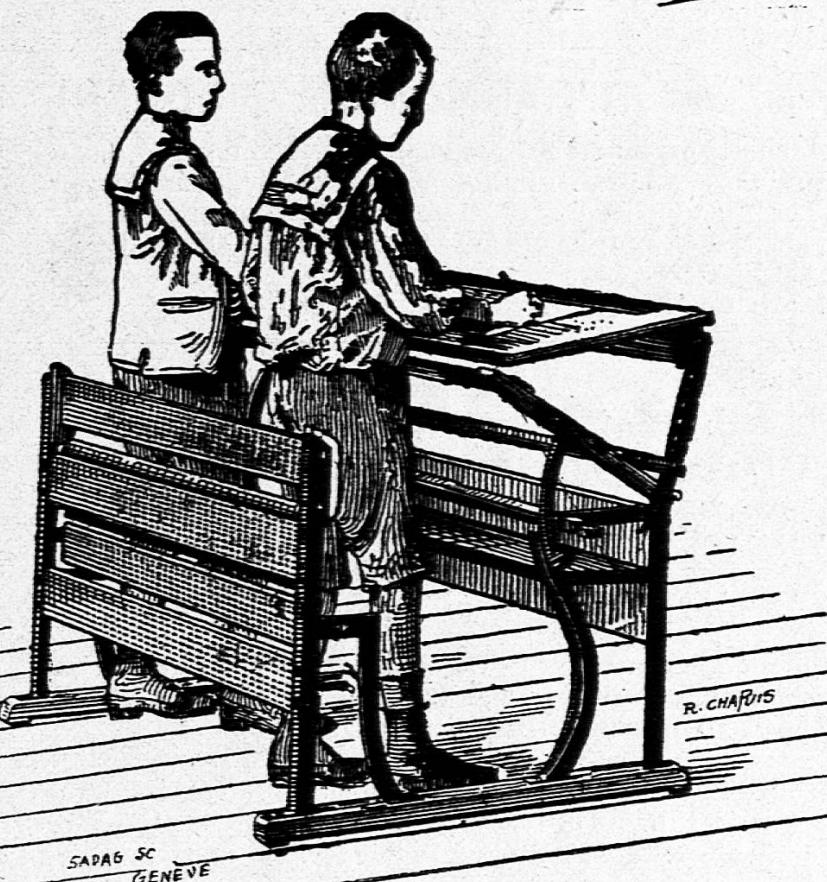
Modèle n° 15 a

Travail assis et debout  
et s'adaptant à toutes les tailles.  
**Prix : Fr. 42.50.**

**RECOMMANDÉ**  
par le Département  
de l'Instruction publique  
du Canton de Vaud.

**TABLEAUX-ARDOISES**  
fixes et mobiles,  
évitant les reflets.

**SOLIDITÉ GARANTIE**



**PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE**  
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité  
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...  
**CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE**

# Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

REUCHSEL, A. **L'art du chef d'orphéon**  
TROJELLI, A. **L'art de composer**

net fr. 3.—  
» » 3.—

## → CHANSONNIER DE STELLA ←

Nouveau recueil contenant 96 chœurs et chansons populaires et d'étudiants arrangés à 4 voix. Prix net, relié, fr. **2.75.**

GARDEN, L. <b>Solo de mandoline</b>	monologues	net fr. 0.50
NATAL, C. <b>Presque mariée</b>	pour	» » 0.50
— <b>Eaux minérales contre le célibat</b>	jeunes filles	» » 0.60
BILLOD-MOREL, A. <b>Ruse électorale</b> , comédie en un acte (6 personnes)		» » 1.—
— <b>Fameux poisson</b> , comédie en un acte (7 personnes)		» » 1.—
MAYOR, P.-E. <b>Les Deux moulins</b> , comédie en trois actes, avec chœurs d'enfants		» » 1.25
— <b>Pour l'honneur</b> , drame en un acte (4 personnes)		» »
BLANC, M. <b>La valse de Lauterbach</b> (8 personnes)		» » 1.—
— <b>Les maladresses d'un bel esprit</b> (5 personnes)		» » 1.—
BLANC, J.-H. <b>Moille-Margot à la montagne</b> (8 personnes)		» » 1.25

## Chansonnier des Gymnastes romands

69 chœurs. — Net fr. **1.50.**

## Très grand succès. → L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

**Edition soignée, net 2 Fr. 50**

## La Gerbe

### Recueil de chants pour Chœur mixte

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Édité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

**Prix net, Fr. 3.— relié toile.** Envoi en examen. Rabais par quantité.

→ Envois à l'examen ←

**FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique**

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9<sup>e</sup>

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLI<sup>e</sup> ANNEE — N° 44.

LAUSANNE — 3 novembre 1906.



# L'EDUCATEUR

(—EDUCATEUR—ET—ÉCOLE—REUDIS—)

ORGANE

N. DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

**U. BRIOD**

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noirraigüe.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# La Genevoise COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.

Conditions libérales. — Policees gratuites.

## RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. J. Redard et A. Grossi, agents généraux pour le canton de Vaud, 4, rue Centrale, Lausanne. — Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey. — Ulysse Rapin, agent général, à Payerne.

MM. Maire & Cie, agents généraux pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, au Locle.

MM. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande et Jules Dottrens, inspecteur pour le canton de Genève, 10 rue de Hollande, à Genève. H20032X

**Siège social: rue de Hollande, 10, Genève**

### Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

#### VIENT DE PARAITRE :

Edouard ROD

#### L'Incendie

Roman.

3 fr. 50

#### EN SOUSCRIPTION :

### Atlas de géographie moderne

par F. SCHRADER, F. PRUDENT et E. ANTHOINE

Contenant 64 grandes cartes, 53 petites cartes et cartouches en couleurs et 524 cartes ou figures en noir. 428 pages de notices in-folio sur double colonne, un glossaire géographique et un index de 40 000 noms.

#### NOUVELLE ÉDITION

*Soigneusement corrigée et mise à jour.*

#### Mode et conditions de la publication :

Cet Atlas comprendra **21 livraisons à 1 fr.** Il paraîtra une livraison par semaine à partir du 6 octobre 1906.

#### Prime gratuite offerte à tous les souscripteurs :

Une année du « TOUR DU MONDE » (Première série) Deux beaux volumes grand in-4<sup>e</sup> de 900 pages, illustrés de plus de 500 gravures du prix de 25 fr.

# MAISON

MAIER &  
CHAPUIS

Rue du Pont, 22  
LAUSANNE

# MODÈLE

SPÉCIALITÉ &  
CHOIX IMMENSE  
en tous genres de

# VÊTEMENTS

*façon élégante et soignée*

## DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

anglaises, françaises et suisses

EXPERT-COUPEUR

10%  
0

d'escompte à 30 jours  
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour  
tout le monde marqués en chiffres connus.



## Pour instituteurs

*On désire placer chez un instituteur un jeune homme intelligent ayant de bonnes notions de la langue française et désirant s'y perfectionner.*

*Offres sous Dc 6591 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle.*

## LA BRULAZ, VERSOIX, GENÈVE

Institution d'éducation ménagère et physique.

Etude de la langue française par la pratique du ménage ou séjour à la campagne avec gymnastique pour jeunes filles faibles.

## Pour nos filles

750 problèmes d'arithmétique et d'économie domestique, par P. Félix. Ouvrage approuvé par le Département de l'instruction publique des cantons de Vaud et de Berne. Prix : fr. 1,25. Payot & Cie, éditeurs, Lausanne.

# KAISER & C°, BERNE

## MATÉRIEL SCOLAIRE

Fabrique de cahiers  
pour Ecoles.

ARDOISES  
Tableaux noirs  
Encres, Encriers  
PLUMES D'ACIER  
Crayons.

ARTICLES  
POUR LA  
PEINTURE ET LE DESSIN

Papiers à dessin.



Nouveaux bâtiments — Rue du Marché 39/43.

**Editeurs des vues suisses pour l'enseignement de la géographie** (12 tableaux) et **des tableaux d'intuition pour la composition.** La famille, l'école, la maison et ses alentours; la forêt, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

**Editieurs des tableaux pour l'enseignement du dessin artistique** dans les écoles primaires et secondaires. Obligatoire dans le canton de Berne (48 tableaux).

### REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

**des tableaux d'intuition de F.-E. Wachsmuth.** Leipzig (Lehmann-Leutemann), **Meinholt & Soehne,** Dresde et **F. Schreiber,** Esslingen. Dépôt en gros des tableaux: **Hözel,** Vienne et **Lutz,** Stuttgart. — Les meilleurs tableaux d'autres éditeurs se trouvent en magasin.

**Collection des corps géométriques** prévus pour l'enseignement obligatoire.

**Bouliers compteurs, tableaux, ardoises.**

**Modèles et collections en tous genres pour l'enseignement des sciences naturelles.**

Nombreuses récompenses ♦ Premières qualités ♦ Prix très avantageux.

**Spécialité d'articles scolaires.**